

CONTRAT D'INSCRIPTION AU STAGE SPORTIF « Les crinières au vent » 2023

Etablissement équestre :

Dénomination sociale : **FERME EQUESTRE JOUVE SONIA**
SIRET: 51200353400017 **Code APE**:9319Z
Adresse : 9 Lou Carrérot 65700 LAFITOLE
Téléphone : 06.82.33.40.68 **Courriel**: lisesoniajouve@gmail.com
Date et cachet : Le 15 MARS 2023

Cavalier(ère) :

Votre enfant a effectué un séjour chez nous en 2022 OUI **NON** **Avant 2022 OUI** **NON**

Nom et prénoms de l'enfant ou des enfants : _____

Licence Obligatoire pour les séjours sportifs équestre.

Vous êtes déjà titulaire d'une Licence fédérale FFE de **2023 N°** _____

Niveau : Galop _____

Vous n'êtes pas titulaire d'une Licence je souscris une Licence verte 2023 **10€**

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone **PERE** _____ **MERE** _____ **AUTRE** _____

Courriel : _____

Date de naissance de l'enfant ____/____/____

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom _____

J'accepte l'utilisation de l'image de mon enfant (Photo et vidéo) par le club dans le cadre de la semaine les crinières au vent.

Je n'accepte pas l'utilisation de l'image de mon enfant (Photo et vidéo) par le club dans le cadre de la semaine les crinières au vent.

5 jours /4 nuits Séjour « Les crinières au vent » 500€ TTC.

1. Pour les 7/10 ans du 07 Août 2023 au 11 Août 2023 * **COMPLET**
2. Pour les 13/17 ans du 14 Août 2023 au 18 Août 2023 *
3. Pour les 11/13 ans du 21 Août 2023 au 25 Août 2023 * **COMPLET**

**Cocher la case correspondante au séjour souhaité.*

Arrivée / Départ :

L'accueil des enfants ce fait le Lundi de 8H30 à 10H

Le départ des enfants ce fait le Vendredi de 17H30 à 19H

Mon enfant arrivera par : Train, Bus, Avion Veuillez nous contacter préalablement pour organiser son arrivée.

OUI

Date et Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

CONTRAT D'INSCRIPTION AU STAGE SPORTIF « Les crinières au vent » 2023

Assurances ou Licence FFE :

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr. Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

Pièces à fournir :

- 1- Le présent contrat complété et Signé Recto-Verso par les deux parents.
- 2- La fiche sanitaire de liaison **Nous avertir si un PAI** doit être mis en place.
- 3- Les photocopies des vaccinations à jour.
- 4- Le certificat médical pour les activités physique dites à risque.(Équitation) **Pour les licence Verte uniquement.**
- 5- Ordonnance médicale pour les traitements (PAI) ou ordonnance pour un autre motif.
- 6- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale et mutuelle pour une prise en charge plus rapide de l'enfant en cas d'accident si votre lieu d'habitation est hors du département 65.

Engagement de l'enfant :

Le cavalier s'engage à : *

- Adopter une attitude exemplaire durant les activités équestres, durant les temps libres et les jeux collectifs.
- A respecter les adultes encadrant et les autres enfants.
- A participer aux tâches journalières du camp.
- A respecter les horaires des différentes tâches et activités durant le séjour.
- Veiller à ses affaires personnelles et à celles du club.
- Respecter son équidé et répondre à ses besoins.
- Faire preuve d'un esprit d'équipe, de groupe et soutenir les autres cavaliers.

✓ Nom prénom de l'enfant qui s'engage _____

OUI J'ai compris les règles du camp et m'engage à les respecter.

Titulaire(s) de l'autorité parentale :

Je soussigné(e) _____

**Le parent, représentant légal signataire est présumé avoir recueilli l'accord de l'autre parent, titulaire de l'autorité parentale.*

L'enfant qui ne respecte cet engagement nous nous gardons le droit de demander aux parents de venir le récupérer avant la date de fin de séjour sans remboursement des frais de séjour.

Paiement :

Aucun remboursement ne sera effectué après la date du 1^{er} juillet 2023 sauf cas particuliers graves avec justificatif pour l'annulation du séjour.

Le paiement peut s'effectuer par :

1. Chèque à l'ordre de **Ferme équestre Jouve Sonia**
2. Virement automatique RIB Mme Jouve Sonia
3. Espèces (seulement si vous les déposez en main propre)
4. Chèques Vacances ANCV Valides.

En une fois :

Paiement en totalité de **500€** au moment de l'inscription sur dossier complet.

En deux fois :

Paiement d'un premier versement de **350€** au moment de l'inscription sur dossier complet.

Paiement du deuxième versement de **150€** au plus tard le jour de l'arrivée de votre enfant sur le séjour.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf dans les cas suivants : Présentation d'un certificat médical de contre indication à l'équitation.

Seuls les dossiers complets seront traités.

Date et Signature (précédée de la mention lu et approuvé)